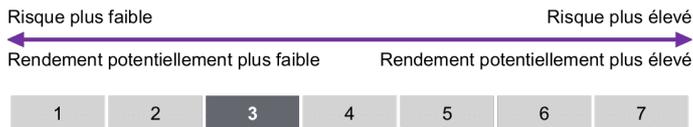


OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment investit principalement dans des obligations et autres titres de créance libellés en euro dont la notation des émetteurs ou des émissions est supérieure à B-/B3 (ou équivalent), à l'acquisition, par une des agences de notation (soit des émetteurs ou des émissions, réputés à risque élevé) et ce, soit directement, soit via des fonds d'investissement et/ou des produits dérivés. Sur la durée de placement recommandée, le compartiment vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du compartiment, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction de ses analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. Le compartiment peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

Il est nécessaire de lire le prospectus et le KIID avant de souscrire dans le fonds. Le prospectus, le document "Informations Clés pour l'Investisseur", le dernier rapport annuel, le rapport semi-annual et d'autres informations relatives au fonds sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation, sur le site www.fundinfo.com.

PROFIL DE RISQUE



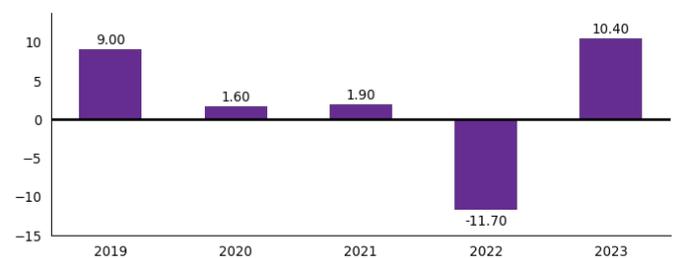
- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Pour plus de détails, voir également p.3 sous « Profil de risque du compartiment ».

EVOLUTION DE LA VNI (EN BASE 100) DEPUIS LA CREATION



PERFORMANCES ANNUELLES (%)



PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

Rendement	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création (02.02.2018)
Classe EUR	9.24	0.14	1.23	-	1.25

DONNÉES STATISTIQUES*

Ratios	Volatilité (%)	Max drawdown (%)	Délai de recouvr. (jours)
Historique	4.07	-17.03	en cours

* basées sur des données quotidiennes sur 3 ans, ou l'historique si le fonds est plus récent.

Source pour tous les tableaux et graphiques ci-dessus : Les rendements cités et les chiffres d'évolutions de la VNI sont ceux de la part capitalisante du compartiment. Ils ont trait aux années écoulées. Ils ne constituent pas un indicateur fiable du rendement futur. Ils sont calculés net de frais et taxes à charge de l'investisseur, hors frais d'entrée et de sortie.

CARACTÉRISTIQUES, INFORMATIONS PRATIQUES

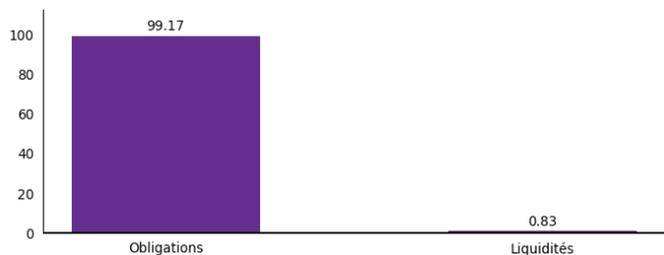
Horizon d'investissement minimum	3 ans
Durée	Le fonds n'a pas de durée déterminée
Commercialisation	BEL, LUX, FRA, DEU
Type de part disponible	Capitalisation, Distribution
Structure légale	SICAV de droit luxembourgeois
Société de gestion	BIL Manage Invest
Gestionnaire de portefeuille	Banque Internationale à Luxembourg
Devise de valorisation	EUR
Calcul de la VNI	Quotidienne
La VNI est consultable à l'adresse suivante :	www.fundinfo.com

	Capitalisation	Distribution
1re VNI au	02.02.2018	02.02.2018
1re VNI (EUR)	150.00	150.00
VNI par action au 31.07.2024 (EUR)	162.65	129.77
Total actif net (M EUR)	15.74	
Dernier dividende distribué (EUR)	-	4.94
Date du dernier dividende distribué	-	27.04.2023
Code ISIN	LU1689731369	LU1689731443
Montant minimum d'investissement (EUR)	-	-
Frais d'entrée (max.) (%)	3.50	3.50
Frais de sortie (%)	0.00	0.00
Frais courants (%)	2.06	2.07
dont commission de gestion (max ou réelle) (%)	0.80	
Commission de surperformance (%)	-	-
Droits de garde (%)**	-	-

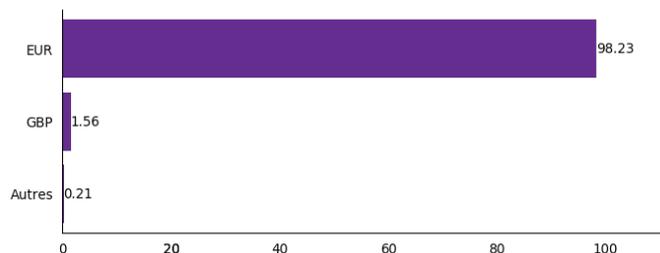
** Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service financier.

BIL Invest Bonds EUR High Yield - Classe: P

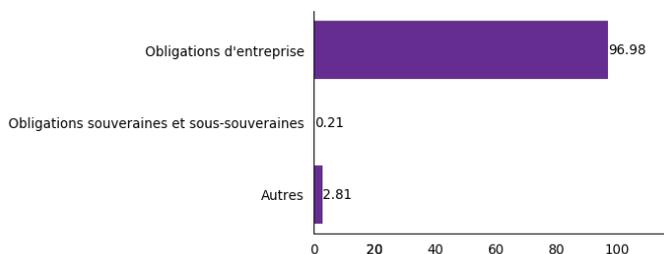
ALLOCATION DU PORTEFEUILLE (%)



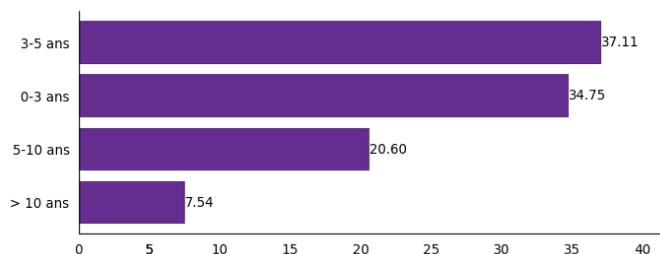
RÉPARTITION PAR DEVISE (%)



OBLIGATIONS: REPARTITION PAR TYPE



OBLIGATIONS: RÉPARTITION PAR VIE MOYENNE (%)



POSITIONS PRINCIPALES (%)

Titres	Poids
Schroder ISF EURO High Yield C Acc	11.04
Nordea 1 - European High Yield Bond BI EUR	10.13
SPDR Bloomberg Barclays Eu High Yield Bd UCITS ETF	10.09
Janus Henderson HF Euro HiYld Bond I2 EUR	10.08
Muzinich Europeyield Hedged EUR Acc A	10.06
iShares € High Yield Corp Bond UCITS ETF EUR(Dist)	10.06
Candriam Bonds Euro High Yield I EUR C	9.54
SCOR Euro High Yield C EUR	9.04
BLUEB HY E BD --- SHS -C-EUR-	7.03
DPAM L Bonds EUR Corporate High Yield F	6.05

Source: BIL Manage Invest. Les répartitions sont basées sur les dernières données disponibles.

BIL Invest Bonds EUR High Yield - Classe: P

PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Afin d'appréhender au mieux le profil de risque du compartiment, l'investisseur est invité à prendre en considération, outre sa classe de risque, les risques inhérents à la stratégie de gestion tels que décrits dans le prospectus. L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur SRI :

- **Risque de contrepartie:** le compartiment pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du compartiment. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque de crédit:** le compartiment est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le compartiment peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque de liquidité:** le compartiment peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.
- Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.

SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondants aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;
- d'évaluer le portefeuille titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné.

Aujourd'hui, le swing pricing n'est pas appliqué pour le fonds en question.

INFORMATION POUR L'INVESTISSEURS

Il est recommandé aux actionnaires de se renseigner et, si nécessaire, de se faire conseiller au sujet des lois et réglementations relatives à la fiscalité et au contrôle des changes, applicables à la souscription, l'achat, la détention et la cession d'actions dans leur lieu d'origine, de résidence et/ou de domicile.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

L'information reprise dans le présent document doit être complétée par le prospectus du fonds et le document "Informations Clés pour l'Investisseur", documents remis par le distributeur à l'investisseur. Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

GLOSSAIRE

Exchange Traded funds (ETF): fonds d'investissement qui sont cotés en Bourse. Leur principale caractéristique est de pouvoir être achetés et vendus à tout moment durant les heures d'ouverture de la Bourse. La majorité des ETF répliquent la performance d'un indice donné.

Maximum drawdown: le drawdown maximal est la plus grande perte qu'un portefeuille ait essuyée sur une période donnée.

Produits dérivés: instruments financiers « dérivés » de titres tels que des actions ou des obligations, incluant des contrats à terme (contrats d'achat ou de vente de titres à un moment déterminé dans le futur), des options (contrats donnant au détenteur le droit, mais non l'obligation, de réaliser une transaction donnée) ou d'autres contrats financiers.

Obligation collateralisée ou Collateralised Debt Obligation (CDO): Un CDO est un type de titres adossés à des actifs (ABS ou asset-backed security - des titres dont les sous-jacents sont des crédits immobiliers, des prêts étudiants, automobiles, ou des crédits de cartes bancaires) adossé à des obligations, des prêts ou d'autres formes de dettes. Le rendement de ces produits est payé par tranche, puis adapté au profil risque/rendement de l'investisseur.

Rating: Le rating d'un titre de dette est une mesure de la capacité de son émetteur à faire face à ses engagements financiers. Cette mesure est émise par les agences de notation (Moody's, Fitch, Standard & Poor's).

Swing Pricing: mécanisme permettant de compenser un fonds d'investissement pour l'effet de dilution des souscriptions et des rachats et visant à protéger les investisseurs qui continuent d'investir dans le fonds. Il a pour objectif de garantir que les investisseurs qui souscrivent à un fonds ou sortent d'un fonds supportent une partie des coûts de négoce, c'est-à-dire les coûts de transaction ou l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur des titres sous-jacents.

Valeur nette d'inventaire (VNI): valeur totale de l'actif d'un fonds d'investissement, minorée des engagements comme les charges et autres dettes. Le prix unitaire (valeur nette de l'inventaire par action) est calculé en divisant la VNI d'un fonds par le nombre d'unités en circulation. La VNI, dont la fréquence de calcul dépend de la nature du fonds et des dispositions prévues dans le prospectus, fournit une référence pour le prix auquel les investisseurs peuvent acheter (souscrire à) ou vendre (demander le rachat) des parts ou des unités d'un fonds, déduction faite des frais et commissions applicables.

Volatilité: mesure dans laquelle le cours d'un fonds ou d'un titre fluctue au cours d'une période donnée.

Obligation à haut rendement (high yield): Fait référence à la qualité de crédit délivrée par une agence de notation pour une obligation. Les obligations à haut rendement ont une cote de crédit inférieure à celle des obligations de première qualité. Ils présentent un risque de défaillance plus élevé et un rendement plus élevé par rapport aux obligations de catégorie Investissement Grade en raison du risque pris par l'investisseur.

Marchés Émergents: Un marché émergent est un pays qui remplit certains critères de marché développé mais pas tous pour être considéré comme marché développé à part entière.

Produits alternatifs/Placements alternatifs: Un investissement alternatif est un actif qui ne fait pas partie des investissements conventionnels, comme le sont les actions, les obligations et les liquidités. Les produits alternatifs comprennent notamment le capital-investissement, les fonds spéculatifs, les contrats à terme gérés, l'immobilier, les matières premières et les contrats dérivés.

Stratégies de performance absolue: Les fonds à rendement absolu cherchent à réaliser des performances positives au moyen de techniques sophistiquées de gestion d'actifs. Ces techniques peuvent comprendre la vente à découvert, les contrats à terme, les options, les produits dérivés, l'arbitrage, l'effet de levier et les actifs non conventionnels.

Secteur de la consommation discrétionnaire: Le secteur de la consommation discrétionnaire comprend les entreprises qui sont généralement les plus sensibles au cycle économique. Son segment lié à la fabrication englobe notamment l'automobile, les biens de consommation durables, les produits de loisir, le textile et l'habillement. Le segment des services inclut les hôtels, les restaurants et les centres de loisirs, la production et les services médias et la vente au détail et les services y afférents.

Secteur de la consommation de base: Le secteur de la consommation de base comprend les entreprises dont les activités sont moins sensibles au cycle économique. Il englobe les producteurs et distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac, et les fabricants de produits domestiques et de soin personnel non durables. Il inclut également les sociétés de vente au détail de produits alimentaires et de médicaments, ainsi que les supermarchés et les hypermarchés.

Secteur des services aux collectivités: Le secteur des services aux collectivités comprend principalement les compagnies d'électricité, de gaz et d'eau. Il englobe également les producteurs d'électricité indépendants, les négociants d'énergie et les entreprises actives dans la production et la distribution d'électricité à partir de sources renouvelables.

SERVICE DE PLAINTES

Toute réclamation peut être adressée à la BIL en envoyant un e-mail via la messagerie sécurisée BILnet ou en complétant le formulaire de réclamation accessible en ligne www.bil.com/fr/FormulaireReclamation.

SOCIÉTÉ DE GESTION

BIL Manage Invest S.A.
69, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Banque Internationale à Luxembourg
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg

AGENT PAYEUR

Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de l'agent payeur
CACEIS Investor Services Bank France SA
6, rue Ménars
F-75002 Paris